



# Renseignement après un procès pénal à huit clos

Par kalyah, le 13/05/2014 à 19:13

**Bonjour,**

**Je viens vers vous, car j'aimerais avoir un renseignement.**

**J'ai été partie civile dans un procès pénale à huit clos. Suite à cela, j'ai eu des indemnités. Cependant, dernièrement, une personne proche de moi (qui était également partie civile au procès qui me concernait) à divulguer des informations sur le procès (qui est terminer depuis longtemps) sur un réseaux sociaux. De plu, elle a eu des propos diffamatoires contre moi sur ce fameux procès. Et elle ose aussi mettre ma parole en doute.**

**J'aimerais savoir si j'ai le droit de porter plainte contre elle, ou dois-je simplement laisser faire?**

**Merci d'avance de m'aider!! [smile3]**